

Messac : Une association créée pour des projets au Burundi

Ouest-France, 23 juillet 2012 Après avoir rencontré le président de la communauté de communes du Pays de Redon, le député Jean-René Marsac a organisé une réunion à la mairie de Messac, vendredi soir. Il était accompagné de l'ambassadeur du Burundi, Gaspard Musavyarabona, venu avec son épouse. La réunion avec quelques élus et d'autres personnalités locales travaillant dans l'agriculture avait pour but de créer une association pour des projets au Burundi. L'ambassadeur était déjà venu en étude de but mai de l'année dernière avec une délégation burundaise. Ils avaient une ferme à Messac et avaient été accueillis chaleureusement à la mairie. L'ambassadeur avait promis de « revenir ». Promesse tenue.

Des coopérations Coopérations Pays de Redon et Vallons de Vilaine - Burundi : C'est le nom de l'association créée à Messac vendredi dernier. Pour des raisons de connexion avec les Pays de Loire, son siège social est fixé à Redon. Jean-René Marsac, député, est nommé président ; Jean-Marie Dutemple, adjoint de Messac, vice-président ; Marie-Jeanne Vignon, animatrice agriculture de Messac, secrétaire ; Georges Lèvesque, agriculteur récemment retraité de Pipriac, trésorier. L'objet de cette nouvelle association est de soutenir des projets de développement au Burundi, en partenariat avec des programmes développés par des acteurs institutionnels implantés au Burundi : les coopérations européennes, françaises et francophones, la convention de coopération signée entre la Région Pays de Loire et le Burundi, etc. Le but est de participer à des projets pour structurer des dynamiques locales pérennes au plan économique, touristique, culturel, social ou de loisirs. Les membres actifs de l'association sont répartis en deux collèges. Le premier est formé des collectivités locales contribuant aux projets de l'association. Il désigne, par libération, un membre pour siéger à l'assemblée générale. Le deuxième collège est formé des particuliers apportant une cotisation fixée par l'assemblée générale et qui participent aux actions conduites par l'association. Quels sont ces projets ? Déjà, la Région Pays de Loire a noué une convention de coopération avec le Burundi depuis 2004. Une mission permanente des Pays de Loire, composée de Français et de Burundais, travaille sur des projets soutenus par le conseil régional (santé, agriculture, pêche, sport). Les rencontres de vendredi avaient pour objet « d'organiser une délégation qui se déroulerait au Burundi du 23 au 30 septembre prochain pour explorer la faisabilité d'un projet de maraîchage et petit élevage, qui serait connecté à une cantine scolaire, à créer. Et de jeter les bases d'une association locale qui soutiendrait ces projets et servirait d'interlocuteur à la Région Pays de Loire », explique le député de Redon. Ce projet serait mené sur la commune de Shombo, de la province de Karuzi, province d'origine de l'ambassadeur. Grande comme trois fois la Bretagne, « elle compte entre 9 et 10 millions d'habitants. C'est une région sèche due à une faible pluviométrie irrégulière », indique l'ambassadeur. Jean-René Marsac a présenté le vaste programme de coopération avant de s'y rendre.